



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère chargé  
de l'environnement

## Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact

Article R. 122-3 du code de l'environnement



N° 14734\*02

*Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection  
de l'environnement*

*Ce formulaire complété sera publié sur le site internet de l'autorité administrative de l'Etat  
compétente en matière d'environnement*

**Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative**

### Cadre réservé à l'administration

Date de réception

Dossier complet le

N° d'enregistrement

11/04/2014 (en main propre)

11/04/2014

F09314P0107

#### 1. Intitulé du projet

Turbinage du débit réservé - Pont Baldy

#### 2. Identification du maître d'ouvrage ou du pétitionnaire

##### 2.1 Personne physique

Nom

Prénom

##### 2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Energie Développement Services du Briançonnais (EDSB)

Nom, prénom et qualité de la personne  
habilitée à représenter la personne morale

PLATON Marc

RCS / SIRET

3 7 9 9 8 4 7 3 5 0 0 0 1 7

Forme juridique

SAEM

**Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1**

#### 3. Rubrique(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de rubrique et sous rubrique	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique
25 Installations d'une puissance maximale brute totale inférieure à 500 kw (sauf modification d'ouvrages existants en lien avec la sécurité ou modifiant la puissance dans la limite de 20 % de la puissance initiale, ainsi que des demandes de changement de titulaire, des changements de destination de l'énergie ou des avenants ne modifiant pas la consistance ou le mode de fonctionnement des ouvrages).	Le projet est constitué: -d'un raccordement à la conduite existante, -d'un piquage jusqu'à la centrale -d'une centrale de 20 m <sup>2</sup> comprenant une turbine Francis à axe horizontal dont la puissance nominale est de 98 kW qui sera accouplée directement à une génératrice asynchrone dont la puissance nominale est de 120 kW.

#### 4. Caractéristiques générales du projet

**Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire**

##### 4.1 Nature du projet

Le projet est constitué:

- d'un raccordement à la conduite existante,
- d'une conduite forcée DN300
- d'une centrale de moins de 20 m<sup>2</sup> comprenant une turbine Francis à axe horizontal dont la puissance nominale est de 98 kW qui sera accouplée directement à une génératrice asynchrone dont la puissance nominale est de 120 kW.

## 4.2 Objectifs du projet

Le barrage de Pond Baldy est situé sur la Cerveyrette dans les Hautes-Alpes (05), sur la commune de Briançon. Il est exploité par EDSB (Energie Développement Services du Briançonnais). C'est le principal ouvrage de production d'électricité d'EDSB avec environ 18 millions de kWh produits par an.

Le débit réservé à l'aval du barrage de Pont-Baldy initialement de 66 l/s, soit 1/40ème du module de la Cerveyrette, est passé depuis le premier janvier 2014, en accord avec l'article L214-18 du code de l'environnement et suite à l'arrêté préfectoral du 21 mars 2013 annexé au présent dossier, à 265 l/s soit 1/10ème du module.

Actuellement ce débit est entièrement restitué en pied de barrage.

Conformément à l'arrêté N° 2013080-0002 du 21 mars 2013, autorisant EDSB à restituer:

« 66l/s au droit de l'ouvrage, à la cote 1290,50 représentant le 1/40 du module du cours d'eau ; 200l/s à 110 m à l'aval de l'ouvrage, à la cote 1 282 NGF ».

EDSB souhaite turbiner le débit d'appoint du futur débit réservé (200 l/s supplémentaires) et le restituer à 110 m à l'aval du barrage. Le débit au pied du barrage et sur les 110m de gorges resterait alors de 66l/s.

## 4.3 Décrivez sommairement le projet

### 4.3.1 dans sa phase de réalisation

Les travaux comprennent :

- La réalisation du regard abritant la vanne à survitesse au niveau du raccordement sur la conduite forcée principale. Ce regard abrite aussi le débitmètre électromagnétique
- La réalisation de la tranchée pour la conduite forcée, et la pose de cette conduite sur un talus en forte pente, nécessitant l'utilisation d'une pelle araignée
- La réalisation des massifs de butée de la conduite forcée
- La réalisation du local de la microcentrale semi-enterrée et la mise en place des installations électromécaniques
- La réalisation de l'ouvrage de restitution jusqu'au torrent de la Cerveyrette : conduite béton DN400 et regard.

### 4.3.2 dans sa phase d'exploitation

=>Raccordement à la conduite existante

La conduite reliant le piquage à la centrale aura un diamètre de 300 mm. La vanne déjà existante a elle un diamètre de 400 mm. Un cône de réduction en acier 400/300 permettra ainsi de raccorder la conduite à la vanne du piquage déjà existante sur la conduite d'amenée du barrage de Pont Baldy.

=>Du piquage à la centrale

La conduite forcée qui reliera le piquage à la centrale sera en acier ce qui lui conférera une grande résistance mécanique. Pour la protection contre la corrosion, celle-ci sera revêtue à l'intérieur en époxy et à l'extérieur en polyéthylène extrudé.

Elle sera longue d'environ 100 mètres et enterrée dans le talus rocheux en forte pente. Elle sera située en bordure de forêt, là où le terrain est le moins instable.

=>La microcentrale

Le local inférieur à 20 m<sup>2</sup> sera enterré dans le talus, en amont de la piste d'accès en rive gauche pour les raisons suivantes :Maintenance de la piste en état,

Protection contre les chutes de bloc éventuelles, Protection contre le gel, Intégration visuelle. L'eau est acheminée jusqu'à la centrale via la conduite forcée de 300 mm de diamètre. A l'intérieur de la centrale, une turbine Francis à axe horizontal dont la puissance nominale est de 98 kW sera accouplée directement à une génératrice asynchrone dont la puissance nominale est de 120 kW.

La centrale fonctionnera 24 h sur 24.

=>De la centrale à la Cerveyrette

En cas d'arrêt, la turbine se coupe automatiquement grâce à une vanne de pied. Une vanne de décharge s'ouvre alors automatiquement pour assurer la continuité du débit réservé. La restitution du débit de la centrale au cours d'eau se fera par l'intermédiaire d'une buse béton de 400 mm de diamètre partant sous le radier du local, puis sous la piste d'accès, pour enfin déboucher dans la Cerveyrette au plus près de la sortie de la gorge.

#### 4.4.1 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Autorisation: Dans le but de réaliser une microcentrale pour turbiner cette partie du débit réservé, EDSB a reçu l'autorisation de restituer les 200 l/s supplémentaire 110 m à l'aval du barrage (cette microcentrale ne pouvant être conçue en pied de barrage).

Concession : Conformément au décret n°94-894 du 13 octobre 1994 relatif à la concession et à la déclaration d'utilité publique des ouvrages utilisant l'énergie hydraulique, l'arrêté préfectoral du 21 février 2011 autorise la substitution de la société EDSB à la commune de Briançon dans les droits et obligations de la concession de Pont Baldy. EDSB devient ainsi concessionnaire du barrage de Pont Baldy, jusqu'à la date de fin de concession fixée au 31 décembre 2043. Cependant, la microcentrale sera située en dehors du périmètre de concession. Une demande d'occupation de la zone d'implantation du projet a donc été faite par l'EDSB en novembre 2013, et acceptée par la commune de Briançon.

L'article 46 de la loi 2005-781 fixant les orientations de la politique énergétique indique que : « Sans préjudice des dispositions de l'article L. 122-1 du code de l'environnement, l'installation d'équipements complémentaires destinés au turbinage des débits minimaux sur des installations et ouvrages concédés ou autorisés fait l'objet d'une procédure limitée aux formalités requises pour l'exécution et le récolement de travaux. ». Le projet rentre dans ces dispositions.

#### 4.4.2 Précisez ici pour quelle procédure d'autorisation ce formulaire est rempli

Le projet correspond à la rubrique 25 cas par cas du décret relatif aux études d'impact. Il fait aussi l'objet d'un dossier d'exécution dans le cadre de l'article 48 de la loi 2005-781.

#### 4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale (assiette) de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur
Microcentrale: Surface	20 m <sup>2</sup>
Conduite forcée: Longueur	100 m

#### 4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)  
d'implantation

Barrage de Pont Baldy  
Briançon

Coordonnées géographiques<sup>1</sup>

Long. 6 ° 39 ' 05 " 7

Lat. 44 ° 52 ' 58 " 5

Pour les rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32° ; 41° et 42° :

Point de départ : Long. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " \_\_\_ Lat. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " \_\_\_

Point d'arrivée : Long. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " \_\_\_ Lat. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " \_\_\_

Communes traversées :

Briançon

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une étude d'impact ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été autorisé ?

4.8 Le projet s'inscrit-il dans un programme de travaux ?

Oui

Non

Si oui, de quels projets se compose le programme ?

<sup>1</sup> Pour l'outre-mer, voir notice explicative

## 5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

### 5.1 Occupation des sols

#### Quel est l'usage actuel des sols sur le lieu de votre projet ?

Situé en contrebas du barrage de Pont-Baldy, le site du projet n'est actuellement pas utilisé. De plus, son environnement rocailleux et pentu ne favorise, pas la présence humaine et les activités associées.

Sur la Cerveyrette, la pêche est gérée par l'APPMA du Briançonnais

Existe-t-il un ou plusieurs documents d'urbanisme (ensemble des documents d'urbanisme concernés) réglementant l'occupation des sols sur le lieu/tracé de votre projet ?

Oui  Non

Si oui, intitulé et date d'approbation :  
Précisez le ou les règlements applicables à la zone du projet

Le site est concerné par la zone N du PLU de Briançon.

Pour les rubriques 33° à 37°, le ou les documents ont-ils fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui  Non

### 5.2 Enjeux environnementaux dans la zone d'implantation envisagée :

Complétez le tableau suivant, par tous moyens utiles, notamment à partir des informations disponibles sur le site Internet <http://www.developpement-durable.gouv.fr/etude-impact>

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La zone la plus proche est la ZNIEFF de Type II "Vallées de la haute Cerveyrette et du Blétonnet – Versants ubacs du grand pic de Rochebrune" qui est à 300 m au sud
en zone de montagne ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site est concerné par la Réserve de Biosphère Mont Viso.
sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	



dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La commune de Briançon est couverte par plusieurs PPR ( mouvement de terrain, Inondation lave torrentielle), par crue torrentielle ou à montée rapide des cours d'eau, Avalanche),
dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un site inscrit ou classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :</b>	<b>Oui</b>	<b>Non</b>	<b>Lequel et à quelle distance ?</b>
d'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les sites suivants sont les plus proches du site du projet: Natura 2000 (ZSC) Rochebrune –Izoard-Vallée de la Cerveyrette FR9301503 à 4 km au sud Natura 2000 (ZSC) Stéppique Durancien et Queyrassin FR9301502 à 8 km en aval
d'un monument historique ou d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Domaines de l'environnement :		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
<b>Ressources</b>	engendre-t-il des prélèvements d'eau ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Milieu naturel</b>	est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	L'augmentation 110 m en aval du débit réservé et un turbinage d'une partie de ce débit réservé ne modifiera pas les conditions de vie de la faune et de la flore existante, qui représentent un enjeu très faible. En effet, les secteurs amont composés d'un secteur isolé entre la chute infranchissable et le barrage et la zone de cascade, composée de gros blocs, ne présentent pas un intérêt majeur pour les enjeux naturels. Concernant les éléments terrestres du projets, ils se situent sur une piste d'accès ou à flanc de falaise non végétalisée. (voir annexe)
	est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le bâtiment de 20 m <sup>2</sup> est construit sur le talus bordant une piste.
<b>Risques et nuisances</b>	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet est situé dans une zone soumise aux risques d'inondation et mouvement de terrain. Cependant des études ont démontré que le site du projet est hors zone inondable et n'est pas exposé au risque de mouvement de terrain et de chute de bloc. (voir annexe)
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Commodités de voisinage</b>	Est-il source de bruit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	L'installation est confinée dans un bâtiment limitant les émissions de bruit
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des odeurs ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<p>Il n'est prévu aucun éclairage au dehors du bâtiment</p>
<b>Pollutions</b>	<p>Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des rejets hydrauliques ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Le projet a pour but de turbiner une partie du débit réservé de l'aménagement de Pont Baldy, sur la Cerveyrette qui sera ensuite rejeté dans le cours d'eau à 110 m à l'aval du barrage.</p> <p>La qualité de l'eau prélevée restera inchangée.</p>
	<p>Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Patrimoine / Cadre de vie / Population</b>	<p>Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>Le bâtiment est semi enterré. Le bâtiment est peu perceptible, uniquement depuis la route d'accès au barrage. Des arbres masquent la visibilité du bâtiment depuis la rive droite de la Cerveyrette.</p>
	<p>Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	



6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ?

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquels :

### 7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Le projet se situe dans un contexte naturel présentant de faibles enjeux que ce soit au niveau terrestre ou aquatique.

Les impacts du turbinage du débit réservé n'entraîneront pas de modification de fonctionnement du cours d'eau ni une diminution de la qualité de ce dernier notamment vis à vis des espèces aquatiques présentes.

Le projet présente très peu d'impact d'une manière générale. Il a un impact positif sur l'optimisation de la production d'énergie électrique renouvelable à partir de la retenue de Pon: Baldy tout en préservant le débit réservé du 1/10 du module.

## 8 Annexes

### 8.1 Annexes obligatoires

	Objet	
1	L'annexe n°1 intitulée « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - <b>non publiée</b> ;	x
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	x
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	x
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input type="checkbox"/>
5	<b>Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42°</b> : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	x

### 8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

	Objet	
	Annexe 1 à la demande d'examen au cas par cas	
	Annexe 2 Délibération de la commune de Briançon	
	Annexe 3 Autorisation de la commune de Briançon	
	Annexe 4 Plan de situation et des abords du projet	
	Annexe 5 Photos	
	Annexe 6 Note relative aux risques naturels	
	Annexe 7 Dossier d'exécution	

## 9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à **Briançon**

le, **28 mars 2014**

Signature

  
**EDSB**  
 Place médecin Général Blanchard - BP 6  
 05105 BRIANÇON CEDEX  
 SIREN 379 984 735 RCS Gap 90 B 226  
 SAEML - au capital de 8.047.293 €  
 Tél. 04 92 21 51 51 - www.edsb.fr